

#MasterRPSA

MASTER 1 ET 2 SANTÉ PUBLIQUE « RECHERCHE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTIVITÉ »

FORMATION INITIALE
frais d'inscription universitaire

FORMATION CONTINUE
3 300,00€ /an
plus frais d'inscription universitaire

FORMATION PERMANENTE
1 250,00€ /an
plus frais d'inscription universitaire

PRÉSENTATION

OBJECTIFS

L'Université de Limoges met en place à partir de septembre 2018 une mention de Master « Santé Publique ».

L'enseignement est destiné à former, par la recherche, des spécialistes de haut niveau dans les disciplines de la santé publique. Ce Master peut se poursuivre par un doctorat en santé publique.

La mention de Master « Santé Publique » propose 4 parcours :

- Neuroépidémiologie et parasitologie tropicales (NEPT)
- Zoonoses et Environnement (ZE)
- Epidémiologie des Maladies Chroniques (EMC)
- Recherche pour les Professionnels de la Santé et de l'Activité (RPSA)

Le dénominateur commun des quatre parcours est l'approche en santé publique avec l'acquisition des outils spécifiques et compétences du domaine, qui seront appliqués selon les parcours aux pathologies infectieuses ou chroniques des pays du Nord ou du Sud.

L'objectif principal du parcours « Recherche pour les professionnels de santé et de l'activité » est de permettre aux étudiants en formation initiale et aux professionnels dans le domaine de la santé et de l'activité de poursuivre des études doctorales.

COMPÉTENCES

Les compétences transversales acquises dans le cadre de la Mention de Master « Santé Publique » sont les suivantes :

- Être capable d'identifier une problématique de santé publique (compétences épidémiologiques, recherche documentaire, lecture critique d'article).
- Expliquer et discuter l'apport de l'épidémiologie dans la santé publique et dans l'étude scientifique de la santé et des maladies.
- Formuler les hypothèses et les questions attenantes à une étude épidémiologique sur la base de lacunes dans la littérature scientifique.
- Concevoir et mettre en place le meilleur schéma d'étude épidémiologique répondant à la problématique en fonction du contexte, des contraintes financières, temporelles, humaines, éthiques (compétences épidémiologiques, biostatistiques, éthiques, recherche qualitative, compétences logistiques et organisationnelles de terrain).
- Analyser, interpréter et valoriser les résultats de la recherche (compétences biostatistiques, communication orale et écrite, langue Française et Anglaise).

Les compétences spécifiques au parcours de Master « Recherche pour les professionnels de santé et de l'activité » seront appliquées aux domaines de la santé publique :

- La Recherche (quantitative et qualitative) et l'évidence scientifique.
- La conception d'échelles de mesure.
- Les fondements de la discipline des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique et des sciences de l'activité : connaissances dans le champ disciplinaire de chaque profession de santé et savoirs interdisciplinaires dans le champ sanitaire, social et éducatif.
- L'évaluation de l'activité physique en situation écologique.
- L'économie de la santé.
- Le droit des patients.
- L'éthique et les soins.
- La qualité des soins et la gestion des risques.

NOMBRES DE CRÉDITS ECTS : 60 MASTER 1 + 60 MASTER 2

PROGRAMME

ORGANISATION DES ÉTUDES

Master 1 : Enseignement théorique : septembre à juin. Stage en laboratoire : 1 mois.

Master 2 : Enseignement théorique : septembre à fin novembre. Stage en laboratoire : décembre à fin mai.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

LES POSSIBILITÉS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Oui

ADMISSION

PRÉREQUIS

Le/la candidat(e) doit posséder un intérêt particulier pour le domaine du soin et de la recherche. Le/la candidat(e) au M1 doit être titulaire d'une licence 3 ou formation équivalente. Le/la candidat(e) au M2 doit être titulaire d'un Master 1 ou formation jugée équivalente dans les disciplines correspondant au parcours choisi. Il doit avoir un niveau d'anglais au moins égal à B1 et doit être mobile.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

• Les étudiant(e)s doivent constituer un dossier de candidature avec toutes les pièces demandées. Ce dossier peut être téléchargé sur internet **à partir de mi mars jusqu'au 17 mai 2019**
• Étudiants en médecine, internes, chefs de clinique, Assistants Hospitalo-Universitaires : inscriptions au Master 1 **à partir de mi mars jusqu'au 17 mai 2019** dans le cadre de la « filière santé » du master.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Candidatures via eCandidat (Étudiants ressortissants Français, Espace Schengen, Pays non adhérents à Campus France) : **du lundi 18 mars 2019 au vendredi 17 mai 2019.**

Site web : <http://candidatures2.unilim.fr:8080/ecandidat/#!accueilView>

CAMPUS FRANCE

Candidatures via Etudes en France (Étudiants ressortissants de pays hors Espace Schengen et adhérent à Campus France) - **du lundi 26 novembre 2018 au mercredi 20 mars 2019.**

Pays : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, États-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, République du Congo Démocratique, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Togo, Tunisie, Turquie et Vietnam.

Site web : <https://www.campusfrance.org/fr/procedure-etudes-en-France>

REPRISE D'ÉTUDES

La formation continue est un levier important tant pour l'individu que pour l'entreprise dans son adaptation aux mutations du monde professionnel et son environnement. Que vous soyez salarié, profession libérale, entreprise ou demandeur d'emploi, vous avez à cœur de maintenir vos compétences et celles de vos collaborateurs au meilleur niveau ; vous souhaitez dynamiser votre carrière professionnelle, vous reconvertir... L'université de Limoges vous ouvre ses portes et vous permet d'approfondir vos connaissances dans des domaines très différents tels que le domaine du soin et de la personne âgée.

VAE/VAP

VAP : Vous souhaitez reprendre des études mais vous n'avez pas le diplôme pré requis pour vous inscrire dans la formation que vous souhaitez. Vous avez en revanche, une expérience professionnelle significative en rapport avec cette formation, vous pouvez alors faire valider vos acquis professionnels (VAP).

VAE : Vous avez acquis grâce à votre activité professionnelle des connaissances et compétences que vous souhaitez faire reconnaître par l'obtention d'un diplôme en lien avec celles-ci, vous pouvez alors entreprendre une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).

APRÈS LE DIPLÔME

POURSUITE DES ÉTUDES

L'objectif du Master est double :

- soit former les étudiant(es) à la préparation d'une thèse d'université; (orientation recherche),
- soit permettre leur entrée directe dans le monde socio-professionnel (orientation professionnalisante).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Coordonnateur de travaux de recherche paramédicale, enseignants dans les instituts de formation, enseignant chercheur après une formation doctorale, poste bi-appartenant (clinique/académique), ingénieur de recherche.

CONTACT

• Pascale Beloni ▶ pascale.beloni@chu-limoges.fr

• Université de Limoges - 33 rue François Mitterrand - BP 23204 - 87 032 Limoges - France
Tél. +33 (0)5 55 14 91 00